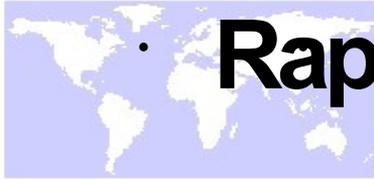




Bibliothèque universitaire des langues et civilisations



Rapport d'activité 2002

Rédigé par Marie-Lise TSAGOURIA
Conservateur en chef

Table des matières

Le projet « BULAC »	1
1. Un pôle Langues et civilisations du monde.....	1
2. Les objectifs de la bibliothèque.....	1
3. Les fonds concernés.....	2
Activité 2002	3
1. Bâtiment.....	3
1.1. Programme.....	3
1.2. Terrain.....	3
1.3 Convention de maîtrise d'ouvrage.....	4
2. Préfiguration scientifique.....	5
2.1. Organisation temporaire.....	5
2.2. Groupement d'intérêt public.....	5
2.3. Travaux du comité opérationnel.....	6
2.4. Chantier informatique.....	6
2.4.1. Système informatique trajectoire.....	6
2.4.2. Système Universitaire de Documentation (SUDOC).....	7
2.5. Préparation des collections.....	8
2.5.1. Acquisitions.....	8
2.5.2. Conservation.....	8
2.5.3. évaluation des monographies.....	9
2.5.4. Récolement.....	9
3. Ressources.....	10
3.1. Budget.....	10
3.2. Effectifs.....	10
3.2.1. Titulaires.....	10
3.2.2. Vacataires.....	11
3.3. Moyens matériels.....	11
Objectifs 2003 : principales étapes	12
Bâtiment.....	12
Groupement d'intérêt public.....	12
équipe de préfiguration.....	12

Chantier politique documentaire.....	12
Chantier informatique.....	12

Rapport d'activité 2002

Le présent rapport est destiné à M. le Recteur de l'Académie de Paris, Chancelier des Universités de Paris, conformément aux dispositions de la convention passée le 2 mai 2002 entre l'État et la Chancellerie des Universités de Paris pour la préfiguration de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations.

Le projet « BULAC »

1. Un pôle Langues et civilisations du monde

La Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) est inscrite au Contrat de plan État-Région Île-de-France 2000-2006, ainsi que dans le plan U3M. Elle prendra place au cœur d'un pôle de niveau européen intégrant les activités de recherche, de documentation et d'enseignement sur les langues, les cultures et les civilisations du monde (Europe centrale et orientale, Asie, Afrique, Océanie et civilisations amérindiennes). Ce pôle répond à une triple exigence :

- 1) *Regrouper et renforcer des unités de formation et des unités de recherche jusqu'alors dispersées,*
- 2) *Favoriser l'émergence d'un pôle interdisciplinaire d'envergure internationale,*
- 3) *Rendre plus accessibles et développer les collections existantes.*

La première phase de cette opération se caractérise par l'installation dans un même ensemble architectural de l'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO) et de la nouvelle bibliothèque fédérant les fonds de neuf établissements partenaires¹, qui réunira dès l'ouverture plus de 1 600 000 ouvrages. La seconde phase établira à proximité les laboratoires de recherche.

2. Les objectifs de la bibliothèque

L'élaboration des objectifs scientifiques a donné lieu à une longue concertation (2002-2002) entre les partenaires du projet pour aboutir aux caractéristiques suivantes : des espaces de travail de grande ampleur avec plus de 900 places de lecture et 225 000 volumes en libre accès, des équipements informatiques largement accessibles : 300 postes informatiques équipés des fonctionnalités de « bureau virtuel », toutes les places connectées au réseau à haut débit. Les espaces dédiés aux chercheurs (360 places) seront distincts des espaces destinés aux étudiants (550 places). La capacité globale de stockage a été fixée à 2 500 000 ouvrages.

La bibliothèque est conçue comme un point d'ancrage et de coopération avec la communauté des chercheurs français et étrangers spécialistes de ces langues et civilisations. Elle offrira un fonds documentaire d'une richesse exceptionnelle constitué par la réunion de collections jusqu'alors séparées et

¹ Universités de Paris I, Paris II, Paris IV et Paris VII, École pratique des hautes études, École des hautes études en sciences sociales, Institut national des langues et civilisations orientales, École française d'Extrême-Orient, Centre national de la recherche scientifique

parfois d'accès difficile, ainsi qu'un ensemble de services adaptés aux exigences de la recherche : espaces de travail réservables par les chercheurs sur une longue durée avec des horaires d'accès élargis, salles de travail pour les séminaires et les écoles doctorales, mise à disposition d'outils informatiques traitant les caractères non latins, étroite collaboration avec les centres de recherches pour la conduite de la politique documentaire.

Quoique la bibliothèque soit centrée sur la recherche et l'enseignement, le principe d'une accessibilité de tous les publics a été retenu, qu'il s'agisse de bénéficier des compétences d'un personnel de spécialistes, de la consultation directe des collections, de projections audiovisuelles ou de conférences.

3. Les fonds concernés

Dépendant actuellement de neuf établissements différents, seront regroupés les fonds suivants :

- la Bibliothèque inter-universitaire des langues orientales (Paris III)
- le fonds slave de la Bibliothèque de la Sorbonne (Paris I)
- la bibliothèque de l'UMS « Centre d'études slaves » (Paris IV/CNRS)
- le fonds turc et ottoman de l'UFR « Orient Monde arabe » (Paris III)
- la bibliothèque de l'UMR « Monde iranien » » (Paris III/CNRS/EPHE/INALCO)
- le fonds coréen de l'UFR « Langues et civilisations d'Asie orientale » (Paris VII)
- la bibliothèque de la section IV « Sciences historiques et philologiques » (EPHE)
- la bibliothèque de la section V « Sciences religieuses » (EPHE)
- la bibliothèque Wladimir Golenischeff (EPHE/section V)
- la bibliothèque du Centre d'études mongoles et sibériennes (EPHE/section V)
- le Centre de documentation sur l'aire tibétaine (EPHE/section V)
- la bibliothèque du Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (EHESS/CNRS)
- la bibliothèque du Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud (EHESS/CNRS)
- la bibliothèque du Groupe d'études insulindiennes « Archipel » (EHESS/CNRS)
- la bibliothèque du Centre de recherches linguistiques sur l'Asie orientale (EHESS/CNRS)
- la bibliothèque de l'École française d'Extrême-Orient
- le fonds audiovisuel de l'Institut national des langues et civilisations orientales.

Activité 2002

1. Bâtiment

1.1. Programme

L'étude de programmation, commandée par la Région Île-de-France à Rémy Carsault, a été lancée le 22 janvier 2002.

La programmation des surfaces de la bibliothèque et des espaces communs a été menée en étroite concertation avec le comité opérationnel de la BULAC (réunions n^{os} 5, 6, 7, 9 et 10) du 23 janvier au 27 juin 2002.

Un concours unique sera lancé pour l'ensemble architectural regroupant l'INALCO et la bibliothèque. Le bilan des surfaces programmées pour cette opération est le suivant :

Types de surface	SURFACE UTILE (1)	% circulations	Surface des circulations (2)	Majoration hall d'accueil (3)	Loc. tech. 1,5 % de (1+2+3) (4)	SURFACE DANS OEUVRE (=1+2+3+4)	SURFACE HORS OEUVRE (=SDOx1,1)
BIBLIOTHÈQUE	11 181 m2		2 615 m2		207 m2	14 003 m2	15 403 m2
ACCUEIL DE LA BIBLIOTHÈQUE	200 m2	20%	40 m2				
ESPACES DE CONSULTATION	4 173 m2	27%	1 127 m2				
MAGASINS	5 100 m2	15%	765 m2				
SERVICES INTÉRIEURS DE LA BIBLIOTHÈQUE	1 708 m2	40%	683 m2				
INALCO	7 925 m2	27%	2 140 m2	200 m2	154 m2	10 419 m2	11 461 m2
ESPACES D'ACCUEIL	960 m2	27%	259 m2	200 m2	21 m2	1 440 m2	1 585 m2
SERVICES INTÉRIEURS COMMUNS	540 m2	27%	146 m2		10 m2	696 m2	766 m2
TOTAL DES SURFACES	20 606 m2		5 160 m2	400 m2	392 m2	26 558 m2	29 214 m2

Le programme fera l'objet d'une validation définitive au 1^{er} trimestre 2003.

1.2. Terrain

L'avenant n^o1 à la *Convention-cadre sur l'enseignement supérieur, la recherche et les établissements municipaux à Paris*, signé le 8 juillet 2002, a inscrit la mise à disposition de l'État par la Ville de Paris de la parcelle M12 (phase 1) et d'une partie de la parcelle M9 (phase 2) pour le Pôle langues et civilisations.

Une convention particulière cédant le droit de superficie sur la parcelle M12 a été préparée par la Direction spécialisée des impôts d'Île-de-France en liaison avec le Rectorat et la Ville de Paris . Cette convention devrait être signée au premier trimestre 2003.

1.3 Convention de maîtrise d'ouvrage

La convention confiant la maîtrise d'ouvrage à la Région Île-de-France du bâtiment a été validée par le Rectorat et la Région. Elle devrait être signée au premier semestre 2003. Cette convention prévoit deux phases : études et travaux. La première phase est financée en 2003 (autorisations de programme : État : 2,287 M€ / Région : 4,574 M€).

2. Préfiguration scientifique

2.1. Organisation temporaire

Dans l'attente de la création d'un groupement d'intérêt public (cf. ci-dessous), la préfiguration scientifique du projet est rattachée à la Chancellerie des universités de Paris (Mission U3M). Une double structure de travail avec les partenaires a été mise en place :

- Le **comité de pilotage** réunit, à l'invitation du Recteur, l'ensemble des présidents et directeurs des établissements, ainsi que les représentants des tutelles et des collectivités partenaires. Le comité de pilotage décide des orientations stratégiques de la BULAC.
- Le **comité opérationnel** réunit mensuellement les représentants de chaque institution documentaire : il prend en charge la réflexion technique et scientifique sur l'organisation, le fonctionnement et la politique documentaire du futur établissement.

2.2. Groupement d'intérêt public

Le comité de pilotage du 20 novembre 2001, réunissant les présidents et directeurs de tous les établissements partenaires de la BULAC, a choisi la formule du groupement d'intérêt public pour donner un cadre administratif autonome à la préfiguration de la bibliothèque.

« Le groupement d'intérêt public a pour **objet** de préparer les collections, les services et l'installation de la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations. A ce titre, il définit les orientations scientifiques et les modes d'organisation de la bibliothèque, il conçoit et met en œuvre la politique documentaire. Il gère les travaux intéressant l'ensemble des partenaires et effectue les études, les tâches préparatoires et les opérations contribuant à la réalisation du projet. Il peut prendre en charge, en totalité ou en partie, l'acquisition, le traitement intellectuel et matériel et la gestion de collections destinées à la future bibliothèque. Il est chargé de proposer les statuts de la future bibliothèque » (*Convention constitutive, Titre 1, article 2*)

Chaque établissement membre sera représenté au sein du **conseil d'administration** du GIP. Le **conseil scientifique**, lui, aura pour vocation de proposer les orientations scientifiques de la bibliothèque et de formuler au conseil d'administration les avis et recommandations sur le programme d'activités du groupement.

Le texte de la convention constitutive du GIP et ses annexes ont été préparés par l'équipe de projet avec l'assistance des tutelles. Le texte de la convention a reçu l'approbation des conseils d'administration des établissements souhaitant devenir membres du GIP selon le calendrier suivant :

- 14 juin 2002 : Université de Paris III
- 18 juin 2002 : Université de Paris VII
- 18 juin 2002 : École pratique des hautes études
- 21 juin 2002 : École des hautes études en sciences sociales

- 28 juin 2002 : Université de Paris IV
- 1^{er} juillet 2002 : Université de Paris I
- 10 juillet 2002 : Institut national des langues et civilisations orientales
- 3 décembre 2002 : Centre national de la recherche scientifique

L'École française d'Extrême-Orient, n'ayant pu présenter ce projet à son conseil d'administration en 2002, y procédera en 2003 et rejoindra le GIP dans une seconde phase.

Le dossier complet a été déposé pour approbation auprès des deux ministères de tutelle (Enseignement supérieur et Budget) le 10 décembre 2002.

2.3. Travaux du comité opérationnel

Le comité opérationnel de la BULAC s'est réuni dix fois en 2002. Ses travaux ont permis de traiter les dossiers suivants :

- programmation du bâtiment : contraintes fonctionnelles, répartition des surfaces ;
- modalités de fonctionnement de la bibliothèque ;
- organisation des services internes ;
- préparation de l'annexe A portant sur le programme d'activité sur trois ans du GIP ;
- projet d'informatisation : adhésion à SUDOC (Système universitaire de documentation, géré par l'Agence bibliographique nationale), identification du besoin d'un système informatique pour la création d'un catalogue commun gérant les caractères non latins ;
- politique documentaire : répartition des collections en libre accès, chantiers prioritaires, organisation des groupes de travail pour la politique documentaire.

Toutes les réunions ont fait l'objet de comptes-rendus détaillés, voire de documents ou de notes de projet.

2.4. Chantier informatique

2.4.1. Système informatique trajectoire

Par décision du comité opérationnel du 29 avril 2002, un groupe de travail informatique a été mis sur pied afin de préparer la mise en place du système informatique « trajectoire » dont l'objectif est la constitution d'un **catalogue commun**, incluant la saisie et la gestion de **caractères non latins**, étroitement articulé avec SUDOC, utilisant le système de codage UNICODE et le format UNIMARC, permettant de réaliser le récolement des collections.

Ce groupe s'est appliqué à :

- rassembler les informations décrivant l'existant informatique dans les différents établissements,
- spécifier le contour et les contraintes du système trajectoire,
- étudier les progiciels existants, susceptibles de répondre aux besoins de la BULAC, lors de visites et démonstrations organisées par des fournisseurs ou des utilisateurs : ALEPH, LORIS, VIRTUA, MILLENIUM...
- préparer la coordination du traitement bibliographique entre les membres de la BULAC.

Afin d'assurer la rédaction du cahier des charges pour l'acquisition du système trajectoire, le choix a été fait de demander l'assistance d'une société de service. Une consultation menée fin novembre 2002 a permis de recevoir deux offres (TOSCA Consultants et CERMAP Consulting). La commande est à passer début 2003.

2.4.2. Système Universitaire de Documentation (SUDOC)

Par lettre du 2 juillet 2002, le Recteur a demandé à l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) **l'adhésion de la BULAC** au Système universitaire de documentation, catalogue collectif recensant dans une base unique, accessible librement sur Internet, les fonds documentaires des bibliothèques de l'enseignement supérieur.

L'acceptation de cette demande a permis de prévoir le déploiement de SUDOC dans les établissements membres de la BULAC, non encore déployés (début de production prévu : 19 mai 2003) :

- École pratique des hautes études (5 bibliothèques sur 4 sites)
- École des hautes études en sciences sociales (4 bibliothèques/Maison de l'Asie)
- Bibliothèque coréenne de l'UFR LCAO (Paris VII)
- Centre d'études slaves.

Un recensement des besoins liés à ce déploiement a été effectué : formation, équipement informatique, documentation professionnelle :

- Un plan de formation courant sur 2002-2003, concernant 23 personnes et 13 sessions de formation, a été élaboré en concertation avec Médiadix et l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur.
- Des ouvrages de référence ont été acquis par la BULAC et déposés dans les établissements (décembre 2002).

2.5. Préparation des collections

2.5.1. Acquisitions

Dans l'attente des programmes d'acquisition qui découleront de la charte documentaire, document de référence en cours de rédaction qui énoncera les missions et les grandes orientations scientifiques de la bibliothèque, seul un ensemble-test d'ouvrages concernant le domaine persan a été pris en charge sur le budget de la BULAC (pour un montant global de 3 653 €), après concertation entre les établissements concernés. La procédure retenue a été la suivante :

- établissement de deux listes d'ouvrages (ouvrages en persan/ouvrages en langues occidentales) par la bibliothèque « Monde iranien » ;
- discussion et validation des listes avec l'autre bibliothèque concernée par ce domaine (BIULO/service Afrique et Moyen-Orient) ;
- rédaction des bons de commande et paiement des factures par la BULAC ;
- livraison et traitement des documents par la bibliothèque « Monde iranien » : estampillage « BULAC », catalogage et communication sur place.

L'équipe de projet a également acquis les ouvrages de référence (manuels de catalogage, format UNIMARC, Rameau...) nécessaires à la préparation du déploiement de SUDOC (cf. ci-dessus), ainsi qu'un fonds de base en documentation professionnelle, le tout pour un montant de 2 843 €.

2.5.2. Conservation

Les collections présentes dans les établissements membres de la BULAC sont pour une large part constituées de documents à caractère patrimonial, soit en raison de leur ancienneté (fonds ancien de la BIULO par exemple) ou de leur rareté (documents collectés sur place lors de missions scientifiques ou par échanges, souvent uniques dans les collections françaises, voire même introuvables dans leur pays d'origine). Il est donc indispensable de prévoir des programmes importants de préservation et de reproduction, afin d'assurer leur communication dans les meilleures conditions.

De la même manière que pour les acquisitions, un programme-test de reliure a donc été mené avec la bibliothèque « Monde iranien » : quatre commandes de reliure et mise en boîte portant sur des ouvrages patrimoniaux ou fondamentaux de la bibliothèque ont été passées pour un montant global de 9 086 €.

La mise au point de ces commandes a montré la nécessité :

- d'établir clairement des priorités en termes de reliure (et autres traitements de conservation et de reproduction), pour l'ensemble des établissements : cela

suppose d'affecter à la gestion des programmes de conservation l'un des postes créés en 2003 au sein de l'équipe de projet ;

- de rédiger des cahiers des charges communs pour définir les prestations à réaliser ;
- de former, dans chaque établissement qui n'en disposerait pas encore, une personne plus particulièrement chargée des questions de conservation et notamment de la préparation des trains de reliure.

2.5.3. Évaluation des monographies

Les évaluations statistiques, menées sur les fonds de monographies, fournissent des informations essentielles pour apprécier les collections existantes dans la phase d'élaboration de la politique documentaire : thèmes traités, domaines géographico-linguistiques représentés, fraîcheur des collections, langues de publications....

Cinq bibliothèques ont réalisées sur leurs propres forces l'évaluation statistique de leurs monographies :

- Bibliothèque inter-universitaire des langues orientales (évaluation réalisée de 1997 à 2000, qui sert de modèle aux enquêtes menées dans les autres établissements, afin d'obtenir des données cumulables et comparables) ;
- Bibliothèque « Monde iranien »
- Bibliothèque coréenne de l'UFR LCAO (Paris VII)
- Centre de documentation sur l'aire tibétaine (EPHE/section V)
- Bibliothèque du Centre d'études sur la Chine moderne et contemporaine (EHESS/CNRS).

La BULAC a recruté un agent vacataire pour effectuer cette évaluation au Centre d'études slaves (mi-octobre/décembre 2002). Celle-ci sera ensuite poursuivie dans les autres établissements en 2003.

2.5.4. Récolement

La décision a été prise par le comité opérationnel de lancer le chantier de récolement (= inventaire systématique des documents effectivement présents sur les rayonnages) en commençant par les collections de périodiques slaves en raison de leur importance numérique : un vacataire a donc été recruté par la BULAC au 1^{er} novembre 2002 pour examiner, dans un premier temps, les collections du Centre d'études slaves et saisir les états de collections sous Excel dans un fichier préalablement constitué à partir de données extraites de SUDOC.

Ce travail sera ensuite poursuivi en 2003 avec les collections slaves de la Sorbonne et de la BIULO.

3. Ressources

3.1. Budget

Un budget de fonctionnement (chapitre 36.11, article 20) de 250 000 € a été accordé par la sous-direction des bibliothèques et de la documentation pour la préfiguration de la BULAC en 2002.

La consommation des crédits au 31 décembre 2002 se répartit comme suit :

Compte/chapitre	Intitulé	Montant liquidé
606	Fournitures	2 909 €
618	Acquisition d'ouvrages	6 496 €
625.6	Missions	487 €
628.8	Prestations extérieures	10 617 €
63 et 64	Personnels	5 138 €
0695-2	Investissement	15 747 €
TOTAL		41 394 €

Le faible taux de consommation des crédits (16,56%) est directement lié à la mise en place tardive du budget (effective lors de la signature de la convention Etat/Chancellerie le 2 mai 2002). De plus, l'allongement du délai de création du groupement d'intérêt public, initialement prévu pour être opérationnel à l'été 2002, n'a pu permettre le recrutement d'un chef de projet informatique et le lancement d'une procédure d'informatisation commune pour les partenaires de la BULAC. Le temps consacré à ce dossier a également ralenti le lancement des chantiers matériels de récolement et d'évaluation des collections pour lesquels un recrutement important de vacataires était prévu dès 2002.

3.2. Effectifs

3.2.1. Titulaires

Après l'affectation du chef de projet au 1^{er} juin 2000, deux postes ont été créés au 1^{er} septembre 2002 :

- 1 conservateur, chargé de la politique documentaire de la BULAC : entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2002, il a lancé la réflexion sur la mise en place des groupes de travail sur la politique documentaire et initié les chantiers récolement

et évaluation au Centre d'études slaves, ainsi que l'analyse des fichiers papier existants.

- 1 magasinier spécialisé : le poste n'ayant pu être pourvu par un agent titulaire, un magasinier contractuel a été recruté pour la période courant du 20 novembre 2002 au 31 août 2003 et mis à disposition de la Bibliothèque inter-universitaire des langues orientales.

3.2.2. Vacataires

Deux agents vacataires slavisants ont été recrutés (l'un au 15 octobre, l'autre au 1^{er} novembre 2002), à raison de 20 heures/semaine, pour effectuer l'évaluation statistique des monographies et le récolement des périodiques du Centre d'études slaves.

3.3. Moyens matériels

L'équipement du projet s'est fait en fonction des recrutements et du lancement des premiers chantiers :

- mobilier pour l'équipe de projet : 4 910 €
- 2 postes informatiques + 1 imprimante : 3 101 €
- 3 portables pour les chantiers évaluation et récolement : 8 086 €

Objectifs 2003 : principales étapes

Bâtiment

- délégation de la maîtrise d'ouvrage à la Région Île-de-France
- lancement du concours d'architecture

Groupement d'intérêt public

- signature de la convention par les présidents des établissements partenaires et approbation par les tutelles
- réunion du premier conseil d'administration : nomination du président et du directeur, nomination des membres du conseil scientifique, programme de travail...
- réunion du conseil scientifique
- mise en marche administrative du GIP

Équipe de préfiguration

- changement de locaux
- affectation au 1^{er} septembre de 3 bibliothécaires et d'un bibliothécaire adjoint spécialisé
- recrutement d'un chef de projet informatique
- affectation ou recrutement d'un responsable administratif

Chantier politique documentaire

- achèvement de l'évaluation statistique des monographies
- poursuite du récolement
- groupes de travail politique documentaire : rédaction de la charte documentaire et élaboration des premiers plans d'acquisition
- lancement des travaux préparatoires à la rétroconversion (automne 2003)
- programmes de conservation

Chantier informatique

- analyse des besoins et procédure de consultation pour le SIGB trajectoire
- déploiement de SUDOC